

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE FOLSCHVILLER

FOLSCH viller

#125

JANVIER
2024

NOTRE VILLE

VIE MUNICIPALE

Rénovation
de l'Hôtel
de Ville

LES ACTUS

Un nouveau
cabinet
d'ostéopathie

VIE SCOLAIRE

Noël au
cinéma



COORDONNÉES UTILES



Vers un nouvel El Dorado ?



Chères Folschvilleroises, chers Folschvillerois,

L'engagement pour une majorité municipale a un aspect très valorisant vis-à-vis de la plupart des autres mandats électoraux, du fait de sa proximité avec la réalité et les besoins du terrain, ainsi que des enjeux sociétaux ou environnementaux du moment.

L'année 2024 qui commence se veut d'ores et déjà inscrite dans la continuité des années précédentes, avec de l'action, du dynamisme et des projets d'envergure au service des concitoyens de notre chère commune.

En marge de nos travaux, la récente découverte de ce qui pourrait constituer le plus grand gisement mondial d'hydrogène blanc sur notre territoire, est également un fil rouge porteur d'espoir pour concourir au processus déjà engagé du redéveloppement économique, à l'échelle de notre région et de la Moselle-Est en particulier.

Ainsi, vous pourrez compter sur ma détermination, celle de mes adjoints, les membres du conseil, ainsi que les agents municipaux, qui constituent notre équipe, pour poursuivre et mener à bien l'ensemble des projets sur lesquels nous nous sommes engagés sur la durée de notre mandat.

«L'Humanité devra mettre un terme à la guerre, ou la guerre mettra un terme à l'Humanité» disait John Fitzgerald Kennedy.

Je formule donc le vœu qu'à l'aube de cette nouvelle année, la sagesse, la santé, le bonheur, la prospérité et bien évidemment la Paix, recouvrent l'humanité toute entière.

Meilleurs vœux à vous et à l'ensemble de vos proches, pour cette année 2024.

Didier Zimny,
maire de Folschviller



PAGE
4



Sommaire

VIE ÉCONOMIQUE

Inauguration de l'usine
Neuhauser



PAGE
11

LA VIE MUNICIPALE

Maisons fleuries, futur
EHPAD, brioches de
l'amitié, développement
durable, jeu de société...



ÉTAT CIVIL

Naissances,
mariages, décès,
anniversaires

PAGE
12

LES ACTUS

Un nouveau cabinet
d'ostéopathie, collecte
de sang...



PAGE
14

PAGE
16



INFOS PRATIQUES

Informations
générales, agenda,
conseils municipaux

PAGE
22



JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE

Saint-Nicolas, Halloween,
Noël au cinéma, En route pour
Snowland, jardinage...

PAGE
26

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Ça marche, Zumba
fitness, Diapason



Bulletin municipal n° 125 - janvier 2024 édité par la ville de FOLSCHVILLER - Rue Usson du Poitou - 57730 FOLSCHVILLER - Tél : 03 87 29 32 90 - Mail : guldner.marcfolschviller@gmail.com - site Internet : www.folschviller.fr - **Directeur de publication** : Didier ZIMNY - **Comité et secrétariat de rédaction** : Marc GULDNER - Mounia KEHILI - Martine ILLY - Danielle MARTIN - Sahin AKIN - Yannick SCHNEIDER - Stéphanie LATTA - **Photographies** : mairie - divers - **Conception / impression** : Agence EVICOM - Tél : 03 87 00 69 29 - **Tirage** : 2000 exemplaires - possibilité d'abonnement gratuit par internet format pdf - **Dépôt légal** : à parution - Papier 135g/m² écologique certifié PEFC

Les Lauréats du concours récompensés

MAISONS FLEURIES

La cérémonie de remise des prix du concours des « Maisons Fleuries » édition 2023 organisée par la Ville a eu lieu au Centre Marcel Martin le mercredi 25 octobre. 17 candidats ont concouru.

Par leur amour des fleurs et de la nature, ces habitants fleurissent notre quotidien, embellissent notre commune et la rendent ainsi plus accueillante. La municipalité remercie également CDC Habitat pour son partenariat à la concrétisation de ce concours, l'établissement et service d'aide par le travail (ESAT) d'Altwiller pour son soutien, ainsi que les membres du jury (Cindy Boyon, Delphine Dolveck, Hélène Jacinto, Marthe Jaksch, Stéphanie Latta, Nicole Mathieu, Bernard Hild, Sébastien Lallemand, Alain Rousseau et Yannick Schneider). Ce jury a fait des photos des compositions florales lors de son passage au mois de juillet, puis a procédé à l'évaluation du fleurissement. Un classement par catégorie a été établi en fonction de l'harmonie des couleurs, de la densité du fleurissement, de la diversité de la palette végétale, de la propreté et de l'entretien du site. Cadeaux et vin d'honneur ont clôturé la cérémonie. Un bon nombre d'autres habitations bien fleuries et non inscrites auraient mérité également une récompense. C'est pourquoi, cette année, pour encourager leur candidature, la municipalité a déposé un mot dans les boîtes aux lettres des habitations qui ont retenu son attention, leur proposant de s'inscrire l'année prochaine.

Catégorie 1 : maison avec jardin visible de la rue

- 1) Mme Di Bartolo Nicole
- 2) Mme Peters Isabelle
- 3) M. Feger Claude

Catégorie 2 : maison sans jardin visible de la rue

- 1) M. Knopp Walter
- 2) Mme Muller Christine
- 3) Mme Louis Laetitia

Catégorie 3 : collectifs CDC Habitat

- 1) Mme Battista Graziella
- 2) Mme Bacouel Marilyn
- 3) Mme Laine Céline

Hors Catégorie

Le LAEP « Les Écureuils »



Deux jours d'animations et de sensibilisation

DÉVELOPPEMENT DURABLE

À l'occasion de la semaine européenne du Développement Durable, la mairie, en partenariat avec le Centre Social AUDACES'S et le soutien financier du Département de la Moselle, a organisé deux journées d'animations en relation avec le Développement Durable.



Vendredi 29 septembre

- Une journée verte pour les 130 élèves des différentes écoles de la commune a été proposée, avec divers ateliers éco-citoyens.
- un atelier tri sélectif / sensibilisation au compostage, avec l'intervention du Service Environnement de la Communauté d'Agglomération Saint Avold Synergie (CASAS),
- un atelier éco citoyen / jardinage animé par l'équipe d'AUDACES'S,
- un atelier réalisation de fresques avec un professionnel Yann Wetta,
- un atelier bricolage buissonnier avec un professionnel, M. Thomassin pour la fabrication d'un kazou et la réalisation d'un nid (rempli de Chocobons) pour chaque élève,
- une exposition de chèvres de la ferme Boyon.

Samedi 30 septembre

- Un marché du terroir avec une variété de produits locaux,
- un Repair-Café pour les objets à réparer,
- un buffet bio proposé par « Parent'vrac »,
- une conférence gesticulée animée par Gwennyn Tanguy durant laquelle le constat écologique actuel a été présenté, avec la raréfaction des ressources énergétiques, l'effondrement de la biodiversité et le dérèglement climatique.

Par cette initiative, la Municipalité a souhaité promouvoir le Développement Durable et montrer qu'elle s'est engagée en faveur de l'environnement. Souvenons-nous que chaque petit geste compte et que nous avons tous le pouvoir de faire une différence positive en adoptant un mode de vie plus respectueux de l'environnement.

Merci à tous pour votre participation et vos belles énergies ! Le rendez-vous est d'ores et déjà pris pour une seconde édition. N'oubliez pas, « le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas ».



BRIOCHES DE L'AMITIÉ

3 026,50 € collectés !

Merci aux associations de Folschviller qui ont donné de leur temps et de leur implication pour cette opération, organisée sur toute la Moselle durant la semaine du 9 au 15 octobre.

Avec la généreuse mobilisation des associations locales :

- le Club de Gymnastique,
- le Club Canin,
- Ça Marche,
- la Boule de Fürst,
- la Compagnie de tir à l'arc,
- le Club de Tennis,
- la Chorale Le Diapason,
- l'Amicale des Sapeurs-Pompiers,
- les Amis d'Usson du Poitou,
- l'Harmonie Ste Barbe,
- le Centre social AUDACES'S,
- le Conseil Citoyen,
- l'Association des Donneurs de Sang,
- l'Amicale du Personnel Communal.

À l'issue de cette action, les 3 026,50 € collectés ont été remis à madame Humbert, administratrice de l'Association de Parents d'Enfants Inadaptés (APEI) Moselle.



C'est parti !

FUTUR EHPAD

Après la décision de l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour accompagner dans les meilleures conditions la vie des aînés sur le secteur de Folschviller, le projet du futur EHPAD suit son cours, géré par le Groupe SOS Seniors en collaboration avec le promoteur Nexity.



Le nouvel établissement se situe au 55 rue Louis Pasteur, sur un terrain cédé par la commune. Il se développera sur une surface de près de 5 000 m², et aura une capacité de 90 unités dont 14 Alzheimer. Le permis de construire déposé le 25 mai 2023, le chantier a pu démarrer le 2 novembre pour une durée d'environ 22 mois. C'est la société Visconti TP qui a en charge les importants travaux de terrassement initial du terrain. 15 000 m³ de terre seront évacués par une noria de camions, qui assureront 1 500 allers-retours sur une période de 5 semaines, pour partie vers le stade de Folschviller pour la terre végétale, et vers Lachambre concernant les terres argileuses. En rappel, la circulation aux abords du chantier est réglementée, en particulier le stationnement rue Pasteur et sur le parking arrière du Centre Marcel Martin. Il est aussi demandé aux usagers de faire attention aux ralentissements et dégradations possibles causés par la circulation plus intense de camions et autres engins de chantier.

Rénovation de l'Hôtel de Ville

TRAVAUX

Le mercredi 20 septembre a eu lieu la première réunion dite «0», pour le lancement des travaux de rénovation de la mairie. Elle marque le point de départ d'un échéancier qui va s'étaler sur 16 à 18 mois, avec les interventions d'entreprises pour pas moins de 16 lots de métiers différents. Les principaux travaux de gros-œuvre doivent être achevés avant la fin de l'année 2023. Dans la pratique, la pose préliminaire d'échafaudages en périphérie du bâtiment a marqué le début effectif des travaux. Ces plateformes autorisent l'accès en sécurité des intervenants pour le désamiantage et la dépose de l'ancienne toiture, avant la



réfection de l'étanchéité et la couverture future du bâtiment. Des travaux de maçonnerie sont aussi exécutés pour supprimer certaines ouvertures en façades avant la pose d'huissieries adaptées. Patience et tolérance sont de rigueur pendant encore quelques semaines, pour voir le chantier évoluer dans les meilleures conditions, tout en assurant le service d'accueil des usagers de la Poste Communale et de la mairie.

INITIATIVE

Folschviller a son jeu de société !



Le Centre Social AUDACES'S a brillamment mené à bien le lancement du jeu de société « La Tour Marteau », résultat d'une aventure collective s'étalant sur trois années. Cette initiative a vu des habitants investir leur énergie créative dans la conception du jeu, explorant avec passion le passé minier, le patrimoine local, le tissu associatif et même les délices de la cuisine régionale. Le mercredi 22 novembre à 18 h 00, le projet a atteint son apogée lors d'une cérémonie de lancement au Centre Marcel Martin. La salle était comble, un défi relevé avec brio par le



comité à l'origine du projet. C'était un moment de célébration, de partage et de fierté collective. La « Tour Marteau », le jeu est bien plus qu'un simple jeu de société : c'est le reflet de la coopération et de la diversité culturelle de la ville de Folschviller.

Lieux de vente du jeu :

- Centre Social AUDACES'S le Briquet, Mairie, Épicerie SH Market et Bureau de tabac Totem, à Folschviller.
- Super U, à Valmont.
- Office du Tourisme et Boutique « Joue Atout » à St Avoild.

Garder le lien

REPAS DES AÎNÉS

Superbe journée pour accueillir et honorer nos aînés en ce dimanche 24 septembre 2023 dans la grande salle des fêtes du Centre Marcel Martin. Ce rendez-vous traditionnel est l'occasion pour eux de passer une agréable journée autour d'une bonne table et dans une ambiance conviviale et sympathique.

Nos têtes grisonnantes ont particulièrement apprécié le menu concocté par Monsieur Thuringer, traiteur de Courcelles-Chaussy. À la carte, assortiments de feuilletés en apéritif, noix de Saint Jacques et saumon ont précédé l'osso bucco de veau et sa galette de pomme de terre, avant de finir avec le fromage et le dessert. De quoi ravir les papilles de chacun. Côté divertissement, les intermèdes entre les services proposés par le Diapason, l'Harmonie Sainte-Barbe et Nadia, danseuse orientale, ont permis à nos chers aînés de festoyer dignement. Ce déjeuner est offert par la municipalité et le CCAS aux Folschvillerois de plus de 69 ans. Les invités



malheureusement empêchés n'ont bien sûr pas été oubliés, et un colis de gourmandises leur a été remis à domicile. L'ambition de ce repas est bien d'honorer nos aînés et de garder le lien avec eux !

Objectif atteint ! Merci au Maire, aux adjoints et aux conseillers municipaux pour leur aide pour le service. Merci aux convives qui ont répondu présent et rendez-vous l'année prochaine !

INAUGURATION

Un nouveau terrain de football

Samedi 23 septembre a eu lieu, en présence des élus du secteur et des partenaires au projet, l'inauguration du nouveau terrain de foot au stade de la mine à Folschviller. Ce projet voit sa concrétisation après des travaux entamés en octobre 2022 par des sondages du sol, suivis par des apports de 500 tonnes de terres et substrats afin de remplacer le revêtement en schiste - qui aura bien servi - par une magnifique pelouse verte. Cet investissement important de 106 000 €, subventionné à hauteur de 60 %, sans oublier les autres travaux d'aménagement et de rénovation des installations, doit encourager la participation et améliorer



les conditions d'entraînement des équipes de football de Folschviller. Une belle motivation donc pour les plus jeunes et les séniors à la pratique du sport. L'occasion aussi pour à la fois remercier l'État, le Département de la Moselle, la Ligue Grand Est de Football pour les soutiens financiers, féliciter l'entreprise Techni-Gazon pour cette belle réalisation, et encourager encore les bénévoles, le comité du FC Folschviller, ainsi que les élus dans leurs engagements.

Les enfants des écoles invités à décorer les sapins de Noël

TRADITION

C'est une action toujours sympathique et agréable renouvelée chaque année, à l'initiative des baliseurs locaux du Club Vosgien. Encadrés par Anne-Marie Houpert, Brigitte Courte, Yvette Schang et Laurent Bato, les élèves des écoles de Folschviller sont invités tous les ans, à la même période, à prendre un peu l'air, afin de décorer les sapins pour Noël disposés sur leurs par-

cours initiatiques... Les décorations sont à chaque fois une œuvre collective, confectionnées par des bénévoles et peintes par les élèves des groupes scolaires. Le résultat mérite l'appréciation des promeneurs, pour la plus grande satisfaction des instigateurs. Bravo et merci pour cette belle action et bonne balade sur les sentiers égayés de Noël.



ELEKTRON
Jean-François MULTON
Électricité Générale
3, rue Schoelcher 57730 FOLSCHVILLER
Fax : 03 87 29 84 48 - Port : 06 81 26 66 22
e-mail : elektron57@orange.fr

Sainte-Barbe, l'heure du bilan

CÉLÉBRATION



Chaque année, pour le 4 décembre, les sapeurs-pompiers se réunissent pour fêter Sainte Barbe, leur patronne mais aussi celle des mineurs et des artificiers. Un beau moment pour rassembler dans la grande salle du Centre Marcel Martin, les élus, les représentants des diverses autorités et associations locales, et aussi les collègues sarrois de Hüttersdorf, liés par une amitié de 30 ans. Cela a été l'occasion pour le chef du centre de Folschviller, le Lieutenant Sylvain Lauer de saluer les présents et de dresser le bilan de l'exercice en cours. Avec un effectif de 10 volontaires et des renforts extérieurs, le centre d'intervention de Folschviller a été sollicité 220 fois, dont 177 secours à la personne, 24 feux, 6 fuites de gaz, 5 accidents de circulation et encore 8 interventions diverses. Le moment également

d'exposer les conditions mais aussi les perspectives d'engagement du centre. Celui-ci doit composer avec les effectifs disponibles et tenir compte de l'extension du territoire d'intervention, dans un rayon de 20 km, et de constater la nécessaire mutualisation des ressources humaines pour assurer efficacement les missions. Le chef de centre a remercié tous ceux qui apportent leur confiance mais aussi le soutien et l'intérêt aux actions du centre d'intervention, avant de féliciter deux pompiers méritants pour leurs nouveaux galons de caporal, Andréa De-Lima- Rizza et Olivier Hepp. La célébration s'est poursuivie dans la convivialité et la bonne humeur de la grande famille des pompiers, par le traditionnel vin d'honneur, suivi d'un repas gourmand à l'attention des invités.

 **WEBER s.à r.l.**
CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE

3, rue des Romains - 57730 FOLSCHVILLER
Tél : 03 87 92 24 04 - Fax : 03 87 94 55 39
charpenteweber@gmail.com

Cérémonie du 11 novembre

COMMÉMORATION

C'est sous un ciel habituellement gris, mais encore clément, qu'a eu lieu la commémoration du 105^e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918... Hommage à tous nos morts pour la France, une façon surtout de combattre l'oubli et perpétuer le devoir de mémoire en souhaitant que la paix règne. Une célébration toujours chargée d'émotions, marquée par la présence d'élus locaux : Salvatore Coscarella, président de la communauté d'agglomération Saint-Avold Synergie et maire de Valmont, Didier Zimny, maire de Folschviller, accompagnés des membres des conseils municipaux. La municipalité adresse ses remerciements pour leur participation aux représentants et porte-



drapeaux des Anciens Combattants, des forces de l'ordre de la police municipale et de la gendarmerie nationale, des sapeurs-pompiers et des cadets de la Sécurité Civile du collège Alexandre Dreux, ainsi que de l'Harmonie Sainte-Barbe de Folschviller. Une mention particulière aux plus jeunes participants, le Conseil Municipal des Jeunes et les élèves des écoles du Centre et du groupe scolaire Alfred de Musset, pour la consciencieuse énumération nominative des soldats et victimes civiles de Folschviller morts pour la France au cours des différents conflits. Après les cérémonies religieuse et civile, tout ce monde s'est finalement retrouvé au Centre Marcel Martin pour un vin d'honneur convivial et chaleureux.

Vie économique

Seconde chance pour l'usine Neuhauser

INAUGURATION

Mercredi 20 septembre a eu lieu la réouverture officielle du site 1 et le lancement de la ligne de production de viennoiserie de l'usine Neuhauser sur le Parc Industriel du Fürst. À cette occasion, de nombreux élus de la Communauté d'Agglomération Saint Avold-Synergie (CASAS), dont le Maire de Folschviller Didier Zimny, ont été conviés à couper le traditionnel ruban inaugural. Ils ont ainsi assisté au redémarrage des installations, et vu tourner la ligne rénovée de production de chaussons aux pommes, après quatre années à l'arrêt. Ce site historique de Fürst 1 avait subi par le passé des plans sociaux consécutifs avant de fermer en 2019, entraînant la suppression de plus de 180 postes. Le site de production bénéficie aujourd'hui d'une seconde chance, sous l'impulsion d'In Vivo, après le rachat du



groupe Soufflet en 2021. Un an et demi plus tard, c'est un fleuron de l'industrie française qui perdure avec 270 emplois conservés et une capacité de production (avec Fürst 2) qui va passer de 65 000 à 90 000 tonnes par an !

Claire souffle allègrement ses 90 bougies

ANNIVERSAIRE

Claire née Weber, a vu le jour le 23 novembre 1933 à Folschviller. Elle y passe sa jeunesse et raconte « avoir été éduquée à la dure », aidant les parents aux travaux à la maison, aux champs avec son père, traversant aussi la période trouble de la guerre. Claire va rencontrer Henri Fries à l'occasion d'un bal populaire où il joue de la trompette au sein d'un groupe de musiciens. Afin de poursuivre la partition à deux, ils se marient le 7 septembre 1956 à Folschviller. Par la suite, ils s'installent dans la commune de Lixing-lès-Saint-Avold pour y fonder un nouveau foyer. Claire s'attache à tenir la maison en bon ordre, et finit par seconder son mari dans son activité d'artisan litier/tapissier. De leur union naissent un garçon Marcel et deux filles Yolande et Cathy. La famille, au fil du temps, voit arriver de nouvelles générations, toutes aussi actives qu'affectueuses et attentionnées. Claire peut s'enorgueillir aujourd'hui d'une belle descendance : 10 petits-enfants et 7 arrière-petits-enfants. Elle aura bientôt la joie d'en compter deux de plus. Elle a la douleur de perdre Henri le 27 août 2004, après 47 ans de mariage. Elle reste cependant toujours vaillante et décidée, bien entourée et soutenue par les siens, malgré l'éloignement de certains, dispersés un peu partout, à travers la France et en Belgique. Après de nombreuses années passées à Lixing-lès-Saint-



Avold, elle retrouve en 2022 ses racines à Folschviller, plus proche de ses frères et sœurs. Elle s'adonne longtemps au tricot et au canevas, pour le plaisir d'offrir aux siens, quand elle n'entretient pas son jardin, ses plantes et ses fleurs. Aujourd'hui, elle se porte toujours comme un charme, jamais malade (elle ne connaît pas le médecin), car se nourrissant de façon saine en préparant ses petits plats, et travaillant la mémoire en faisant chaque soir sa grille de mots codés. La lecture du journal et quelques émissions télé rythment ses journées. Avec nos félicitations et nos tous nos meilleurs vœux à la nonagénaire.

CÉLÉBRATIONS

Pensées et félicitations aux unions de longue durée

L'année 2023 aura encore vu son lot d'occasions manquées pour diverses raisons, de pouvoir honorer la longévité de certains mariages et de les faire paraître dans le bulletin municipal. Pour mémoire donc, en rappel et renouvellement de nos meilleurs vœux de santé et durabilité à ces couples.

Noces d'Or – 50 années de mariage

- M. et Mme Ali Ben Brahim AIT MOUH, 21 février 2023,
- M. et Mme René LAGRANGE, le 10 mars 2023,
- M. et Mme Roger ROMMING, le 30 mars 2023
- M. et Mme Jean Paul CARME, le 5 mai 2023,
- M. et Mme Amédéo IZZI, le 23 juin 2023
- M. et Mme Daniel BAEZA, le 26 juin 2023,
- M. et Mme Michel CANLERS, le 21 juillet 2023,
- M. et Mme Laurent BATO, le 27 juillet 2023,
- M. et Mme Patrick HARTMANN, le 8 septembre 2023,
- M. et Mme Daniel SCHUVER, le 13 octobre 2023,
- M. et Mme Raymond SZYMANSKI, le 26 octobre 2023.

Noces de Diamant – 60 années de mariage

- M. et Mme Christian BROD, le 15 mai 2023,
- M. et Mme Michel LAURENT, le 26 juin 2023,
- M. et Mme Victor PASTORINI, le 12 septembre 2023,
- M. et Mme Stéfano USAI, le 13 septembre 2023,

Noces de Palissandre – 65 années de mariage

- M. et Mme Savang MOK, le 1^{er} janvier 2023.

Noces de Platine – 70 années de mariage

- M. et Mme Mohammed HAMMAD, le 25 avril 2023.

Les époux Paskiewicz

29 septembre 2023

NOCES D'OR

C'est toujours un grand plaisir pour une délégation municipale d'aller à la rencontre de couples heureux, pleins de vitalité, unis dans le bonheur et entourés de l'affection de nombreux proches. Ainsi ce fut encore une belle occasion partagée ce 29 septembre 2023, en toute convivialité, pour honorer la longévité du couple formé par Térésa et Mieczyslaw Paskiewicz. Mieczyslaw (Michel) vient au monde le 5 octobre 1946, à Créhange, au sein d'une famille d'origine polonaise dont il est l'aîné de 5 garçons. Il grandit en terre mosellane, fait son apprentissage en pâtisserie, avant d'entreprendre de petits boulots et de voyager entre Paris et la Belgique. Il finit par se sédentariser en 1973, ayant trouvé un emploi pérenne sur la plateforme chimique de Carling, chez NORSOLOR, comme agent d'entretien. Il prend sa retraite amplement méritée en 2004. Térésa née Kowalczyk, voit le jour à Piskorowice en Pologne le 1^{er} octobre 1952. Elle y passe son enfance et son adolescence avant de rejoindre, en 1971, sa grande sœur du côté de Lyon. Elle est très proche de ses sœurs, mais Térésa rend aussi visite régulièrement à l'une de ses tantes à Créhange. Cette dernière demande un jour à Mieczyslaw de servir de chauffeur à Térésa, pour la conduire à la gare. C'est le début de quelques navettes entre Lyon et Créhange, de sorties régulières des jeunes gens. Ils décident alors rapidement de se marier le 29 septembre 1973, et de s'installer à Creutzwald pour voir s'agrandir et s'épanouir la famille. Plus tard, tout le monde déménage et s'installe définitivement à Folschviller en 1977. De cette union naissent dans l'ordre 3 garçons : Christophe en 1974, Dominique en 1975, Pascal en 1978 (décédé en 2003)



puis la petite dernière Nathalie en 1984. Térésa et Mieczyslaw partagent aujourd'hui le bonheur d'être entourés de 5 petits-enfants (2 filles et 3 garçons), dans l'attente d'un petit dernier, en route pour la plus grande joie des parents et grands-parents. Ils apprécient les réunions familiales, avec les enfants, mais aussi les sœurs de Térésa et les frères de Mieczyslaw. Chacun aime ces moments de partage de traditions, à déguster de bons petits plats ou encore à se disputer des parties acharnées de belote. Lorsqu'ils le peuvent, Térésa et Mieczyslaw voyagent, toujours à la découverte de nouveaux paysages et autres sites remarquables. Toutes nos félicitations à l'heureux couple, ainsi que nos vœux pour concrétiser encore de nombreux projets.

Naissances

- DERICI Ishak le 3 août.
- YALCIN Nelya le 24 août.
- DIJOUX Romane le 15 septembre.
- NSANGO VESSAH Imani et Amani le 16 octobre.
- MANDINGI Thalya le 17 octobre.
- SCHULZ Marceau le 30 octobre.
- BOUKILOUD Alia le 9 novembre.

Mariage

- NICLI Laurent et BUTYLKIN Natacha le 30 septembre.

Pacs

- BURGER Loïc et RINALDI Émily le 14 septembre.

Décès

- BOSCH Etienne le 8 septembre à l'âge de 72 ans.
- HELMER épouse POTTEVIN Christa le 11 septembre à l'âge de 76 ans.
- RIBU Jessica le 28 septembre à l'âge de 36 ans.
- RIFF Joseph le 9 octobre à l'âge de 74 ans.
- MUSIOLIK Marceau le 9 octobre à l'âge de 88 ans.

- BURTIN Jean-Baptiste le 30 septembre à l'âge de 70 ans.
- REBIC Roméo le 20 octobre l'âge de 49 ans.
- GAILLARDOT épouse CORDIER Denise le 22 octobre à l'âge de 86 ans.
- CIREDDU Mario le 3 novembre à l'âge de 63 ans.
- GOMES DUARTE Alberto le 13 novembre à l'âge de 61 ans.
- MURGIA Lahcen le 16 novembre à l'âge de 28 ans.
- WEISSE épouse STARK Aline le 20 novembre à l'âge de 65 ans.

Les feux de cheminée

BON À SAVOIR

Les principales causes des feux de cheminée

- L'accumulation de suie et de crésote, la combustion du bois produit des résidus qui s'accumulent dans les conduits de cheminée (ces dépôts peuvent s'enflammer...).
- L'utilisation de bois inapproprié (un bois humide ou de mauvaise qualité peut produire davantage de résidus...)
- Le mauvais entretien de la cheminée (des conduits obstrués ou endommagés favorisent la propagation de flammes et de gaz toxiques...)
- Les problèmes de structure et d'isolation (des fissures dans la maçonnerie ou un mauvais positionnement des isolants permettent la propagation de la chaleur et des flammes, et l'atteinte des éléments combustibles...).

Pour renforcer la sécurité d'utilisation de votre cheminée et prévenir les risques d'incendie, il est important de bien entretenir les installations et de disposer d'équipements de sécurité adaptés.

Limiter les risques, c'est avant tout un entretien régulier qu'il faudra réaliser

- Nettoyer et ramoner la cheminée
- Faire ramoner au moins une fois par an, voire deux selon utilisation...
- Inspecter les éléments constitutifs de cheminée.
- Vérifier régulièrement l'état des conduits, des joints et des plaques de protection pour détecter des détériorations...
- Entretenir l'insert, le poêle ou la chaudière.



- Nettoyer régulièrement les vitres, les grilles et les cendriers. Vérifier l'état des joints et des conduits d'évacuation des fumées, contrôler visuellement l'état général du conduit de cheminée...

Disposer d'équipements adaptés, c'est renforcer la sécurité et prévenir les risques d'incendie

- Installer un pare-feu ou un écran devant un foyer ouvert
- Empêcher les projections de braises...
- Équiper le logement de détecteurs de fumée et de monoxyde de carbone pour être alerté en cas de problème. Vérifiez régulièrement leur bon fonctionnement.
- Avoir un extincteur et une couverture anti-feu à portée de main pour intervenir rapidement en cas de départ de feu. Les entretenir correctement.

COLLECTES DE SANG

Les plannings 2024



L'Établissement Français du Sang (EFS), en partenariat avec l'amicale locale pour le don du sang, fait appel aux donateurs... « Partager votre pouvoir, donner votre sang ». Les séances se tiendront comme d'habitude au Centre Marcel Martin, de 15 h 30 à 19 h 00. Une collation sera servie sur place.

4 dates à retenir programmées pour l'année 2024 : mercredi 17 janvier, mercredi 20 mars, mercredi 3 juillet, mercredi 13 novembre.

Pour toute demande ou complément d'information, contacter l'EFS Grand Est site de Metz au 03 87 69 89 60 ou sur le site www.dondesang.efs.santé.fr

Un nouveau cabinet d'ostéopathie à Folschviller

INSTALLATION

Camille Vilbois, 23 ans a ouvert le 1er août 2023, son cabinet d'ostéopathie situé au 24 avenue du Général Patton à Folschviller (anciennement dispensaire FILIERIS). Il n'est pas nécessaire d'avoir consulté votre médecin avant de prendre rendez-vous chez l'ostéopathe. Néanmoins, si les symptômes révèlent une contre-indication à la prise en charge ostéopathique, le thérapeute est en mesure de vous réorienter pour avis médical. L'ostéopathie peut être indiquée à tout âge, du nourrisson à la personne âgée, en passant par les sportifs et femmes enceintes ou en post-partum. Le bâtiment possède un accès PMR pour faciliter l'accès au plus grand nombre et le cabinet est un lieu LGBT-friendly.

Il est possible de prendre rendez-vous du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h et le samedi matin de 8 h à 13 h.



Contacts : sur Doctolib - www.doctolib.fr/osteopathe/folschviller/camille-vilbois, tél. : 06 24 87 29 00 (ne pas hésiter à laisser un message si pas de réponse) / e-mail : camillevilboisosteopathe@gmail.com



Pour les adopter,
il suffit de les essayer

Test et essai gratuit jusqu'à satisfaction

sonance
AUDITION

ENTRE NOUS, IL Y A L'ÉCOUTE.

- + Confortables et efficaces grâce au numérique**
Les aides auditives éliminent désormais efficacement les sons indésirables, réduisent les bruits ambiants, et permettent à présent de comprendre confortablement dans la plupart des environnements.
- 📶 Sans-fil et nomadisme pour une grande liberté**
Les aides auditives profitent aujourd'hui du développement des technologies Bluetooth pour se connecter sans fil à tout votre équipement numérique : téléphone, téléviseur ou tablette.
- € Le juste prix pour une qualité sans concession**
Chez Sonance nous pratiquons des prix justes pour des produits de qualité. Pas de prix gonflés, puis cassés pour faire croire à une offre exceptionnelle ! Nos prix comprennent la mise en place de l'appareillage, son adaptation, des réglages, et son suivi illimité.
- 👐 Test et essai gratuit jusqu'à complète satisfaction**
Nous vous proposons de tester gratuitement nos aides auditives, de les essayer chez vous, en bénéficiant d'un encadrement personnel incluant plusieurs rendez-vous nécessaires à la parfaite adaptation de votre appareillage auditif.

sonance
AUDITION

Marie Petit
Audioprothésiste D.E.



Place du marché
57730 FOLSCHVILLER
03 87 02 87 32
www.sonance-audition.fr
folschviller@sonance-audition.fr

Contactez-nous !

Calendrier prévisionnel, programme, information générale, rappels divers

RAPPELS

Information des dates de chasses collectives en battues

Rappel : Conformément au cahier des charge de la Moselle, les battues reprennent afin de contenir le gibier, en particulier les sangliers. Elles permettent de réguler dans la mesure du possible la prolifération et limiter les dégâts aux cultures, mais aussi dans les jardins de particuliers. La dernière date de chasse en battue en forêt communale, roselières, haies et anciens bassins à schlamms, est la suivante :

- **le dimanche 11 février 2024 (destruction de sangliers).**

Si nécessaire et en fonction des résultats des battues et de l'évolution des dégâts de sangliers, des battues supplémentaires pourront être rajoutées, ainsi qu'une intensification des tirs à l'affût.

Gestion des réseaux d'eau de la commune

Rappel : La Communauté d'Agglomération de Saint-Avold Synergie (CASAS) exerce la compétence Eau depuis le 1^{er} novembre 2022. Les personnels de la CASAS assurent la continuité des services et la qualité du suivi.

Pour contacter le Service Facturation Eau :

Adresse : 13 Chemin des romains – 57730 Lachambre Gare

Tél : 03 87 94 67 98 / E-mail : regieeau@casas57.fr

Site Internet : <https://portail.agglo-saint-avold.fr>

Pour les urgences techniques :

Eau – Tél. : 09 77 42 94 44 / Assainissement – Tél. : 06 85 55 70 49

Permanences WiMoov

L'antenne France Services de Folschviller lance à partir de janvier 2024, en partenariat avec WiMoov, une plateforme de mobilité, un dispositif qui se veut à l'échelle du bassin d'emploi pour informer, former et accompagner les publics en situation de fragilité et proposer des solutions de mobilité. Véritable interface entre les nombreux acteurs de la mobilité des territoires, elle co-construit de nouvelles dispositions ou complète l'existant.

Des permanences se tiendront en Mairie de Folschviller, tous les premiers jeudis du mois.

Avec ou sans rendez-vous, pour prendre contact :

Tél. : 03 87 29 32 90 / E-mail : mairiefolschviller57730@gmail.com

Permanences UDAF

Point Conseil Budget

L'antenne France Services de Folschviller propose également aux habitants de son territoire, des permanences Point Conseil Budget. Chacun d'entre nous peut être confronté à des difficultés financières suite à une perte d'emploi, une séparation, ou une diminution de ressources ou simplement par l'accumulation de crédits... Les Points Conseil Budget de l'UDAF proposent un soutien à toute personne qui le souhaite, dès l'apparition de signes de difficulté financière et quelle que soit sa situation professionnelle ou son niveau de ressources. Toutes les interventions se font dans la plus stricte confidentialité et en toute neutralité.

Les rencontres se font uniquement sur rendez-vous auprès de l'antenne France Services de Folschviller. Tél. : 03 87 29 32 90 ou par E-mail : mairiefolschviller57730@gmail.com

Permanences Multiflux – 2024

Les distributions de sacs de tri des déchets ménagers se feront :

- le **jeudi 16 mai**, de 8 h 30 à 19 h 00.
- le **vendredi 17 mai**, de 8 h 30 à 14 h 30.
- le **lundi 4 novembre**, de 8 h 30 à 19 h 00.
- le **mardi 5 novembre**, de 8 h 30 à 14 h 30.

Elles se tiendront à l'Espace Patrick Gehl – rue Lamartine – 57730 Folschviller.

Rattrapage possible en Mairie, sur présentation de la carte SYDEME.

Jours de ramassage des sacs jaunes transparents en 2024

mardi 9 janvier 2024	mardi 9 juillet 2024
mardi 23 janvier 2024	mardi 23 juillet 2024
mardi 6 février 2024	mardi 6 août 2024
mardi 20 février 2024	mardi 20 août 2024
mardi 5 mars 2024	mardi 3 septembre 2024
mardi 19 mars 2024	mardi 17 septembre 2024
mardi 2 avril 2024	mardi 1er octobre 2024
mardi 16 avril 2024	mardi 15 octobre 2024
mardi 30 avril 2024	mardi 29 octobre 2024
mardi 14 mai 2024	mardi 12 novembre 2024
mardi 28 mai 2024	mardi 26 novembre 2024
mardi 11 juin 2024	mardi 10 décembre 2024
mardi 25 juin 2024	mardi 24 décembre 2024

Recensement de la population 2024

Rappel : Le recensement de la population concerne l'ensemble de la population vivant en France. Dans les communes de moins de 10 000 habitants, il a lieu tous les 5 ans. Il permet de connaître la population officielle de chaque commune, ce qui détermine notamment la participation de l'État au budget des communes. **Cette opération aura lieu à Folschviller du 18 janvier au 17 février 2024.**

8 agents formés et habilités vont identifier les logements et distribuer aux résidents des imprimés à renseigner. La collecte d'informations est obligatoire et reste confidentielle, en privilégiant un retour par internet. Sinon, un second passage de l'agent recenseur sera nécessaire.



Assemblée Générale de la CAPF

L'année inaugurale de la CAPF (association Culture Animation Patrimoine Folschviller) s'achève sur une note d'optimisme avec le succès du diner spectacle de novembre et la participation active aux manifestations du Téléthon 2023. Il s'agit maintenant de poser les jalons de la saison suivante au cours de l'assemblée générale qui se déroulera le **vendredi 09 février 2024 à 19h, salle Hulot, au centre Marcel Martin.**

Le comité de la CAPF souhaite vous accueillir nombreux lors de cette réunion afin de connaître vos aspirations en matière d'animation locale, et recueillir vos idées éventuelles et avis.

Dans la perspective où vous souhaiteriez vous impliquer encore davantage, n'hésitez pas à intégrer le comité ou le

groupe de bénévoles qui contribue ponctuellement au bon déroulement des manifestations. Pour ce faire, faites part de votre souhait à Séverine Walquan (06 47 45 59 27) ou Nicole Mathieu (06 46 65 71 28).



Agenda

26 janvier : petit déjeuner avec les acteurs socio-économiques organisé par la Municipalité au Centre Marcel Martin.

4 février : marche du Cœur organisée par le Club ça marche au Centre Marcel Martin.

9 février : Assemblée Générale de la CAPF à 19h dans la salle Hulot du Centre Marcel Martin.

11 février : battue de chasse organisée par l'adjudicataire Folschviller en forêt communale, aux Roselières et bassins à schlamms.

23 février : assemblée générale des Amis d'Usson du Poitou organisée par l'association des Amis d'Usson du Poitou à la maison des associations, rue de Lelling.

20 mars : don du sang organisé par l'Établissement Français du Sang Grand Est au Centre Marcel Martin.

7 avril : marche IVV organisée par le Club ça marche au Centre Marcel Martin.

12 avril : soirée théâtre organisée par l'association Culture Animation Patrimoine au Centre Marcel Martin.

9 juin : élections européennes.

3 juillet : don du sang organisé par l'Établissement Français du Sang Grand Est au Centre Marcel Martin.

22 septembre : repas des aînés organisé par la Municipalité au Centre Marcel Martin.

29 septembre : marche IVV organisée par le Club ça marche au Centre Marcel Martin.

3 novembre : repas paroissial organisé par le Conseil de Fabrique au Centre Marcel Martin.

13 novembre : don du sang organisé par l'Établissement Français du Sang Grand Est au Centre Marcel Martin.

22 novembre : assemblée générale du Club ça marche organisée par le Club ça marche au Centre Marcel Martin.

29 novembre : assemblée générale du Club La Boule du Fürst organisée par le Club La Boule du Fürst au Centre Marcel Martin.

Tous les dimanches, marché dominical.

L'agenda des manifestations est tenu à jour sur le site internet de la mairie : folschviller.fr – rubrique «agenda».

Infos pratiques

Synthèse des principales décisions à caractère financier, prises par le Conseil Municipal de Folschviller en 2023

CONSEIL DU 2 FÉVRIER 2023

Compte administratif de la commune – Exercice 2022
Voir le détail repris au bulletin n° 123 d'avril 2023.

Balance	Budget	Réalisé
Dépenses de fonctionnement	3 733 339,05€	3 679 099,46€
Recettes de fonctionnement	3 733 339,05€	3 586 655,89€

Déficit 2022 : 92 443,57€
Excédent reporté de 2021 : 266 254,61€
Excédent 2022 de fonctionnement : 173 811,04€

Balance	Budget	Réalisé	Engagements Reste à Réaliser
Dépenses d'investissement	1 337 097,45€	573 736,33€	392 956,00€
Recettes d'investissement	1 337 097,45€	750 916,10€	420 300,00€

Excédent 2022 : 177 179,77€
Déficit reporté de 2021 : 305 398,60€
Déficit 2022 d'investissement : 128 218,83€

EXCEDENT GLOBAL 2022, réalisé : 45 592,21€
Excédent des reports, engagements, reste à réaliser : 27 344,00€
Excédent global 2022 avec reports : 72 936,21€

Fonds de Participation des Habitants (FPH) 2022

La participation versée au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) au titre de l'année 2022 dans le cadre de l'action « FPH », soutenue par l'État au travers du contrat de ville 2020, s'élève à 4 000 €.

Dispositif de Réussite Éducative (DRE)

Au titre de l'année 2022, le CCAS reverse au budget général un montant de 24 133 €. Cette somme correspond à la valorisation des mises à disposition de la commune au DRE pour mener à bien les actions engagées au cours de l'année 2022.

Étude de faisabilité pour la création d'un réseau de chaleur alimenté par la biomasse

Une étude de faisabilité pour la création d'un réseau de chaleur alimenté par la biomasse sera réalisée sur la commune. La société EPUR a chiffré le coût de cette étude à 8 245 € HT. Un dossier de demande de subvention est déposé auprès de la Région Grand Est. L'aide sollicitée au titre du dispositif CLIMAXION, d'un montant de 5 771,50€, correspond à 70 % de la dépense hors taxe.

Adhésion au dispositif Voisins Vigilants et Solidaires

La plateforme Voisins Vigilants et Solidaires est un site web communautaire permettant de mettre en relation les habitants d'un même quartier pour lutter contre le fléau des cambriolages de manière simple et gratuite. Ce dispositif a une efficacité prouvée. Selon le ministère de l'Intérieur, on peut constater une baisse de moins 20 % à moins 40 % des cambriolages.

L'adhésion au dispositif pour une durée de 1 an s'élève à 1 200 €.

CONSEIL DU 9 MARS 2023

Affectation du résultat de fonctionnement – Année 2022

Le Compte Administratif 2022 présente un excédent de fonctionnement de 173 811,04 €, affecté au titre de l'année 2023 comme suit :

- 72 936,21 € pour le financement de la section de fonctionnement (002 - Excédent reporté)
- 100 874,83 € pour le financement de la section d'investissement (1068 - Excédent fonctionnement capitalisé).

Participation communale aux chèques vacances – Année 2023

Une somme de 7 015,80 € pour l'année 2023 est versée à l'Amicale du Personnel Communal au titre de la participation aux chèques vacances.

Contrat annuel d'entretien des terrains de football – Année 2023

Le contrat annuel d'entretien du terrain a été renouvelé auprès de la société TECHNIGAZON pour un montant HT de 21 600 €. Ce contrat porte désormais sur les deux terrains en gazon. Il comprend la tonte du gazon, la fertilisation, l'aération des sols, le sablage et le ré-engazonnement.

CONSEIL DU 6 AVRIL 2023

Vote du produit attendu et des taxes communales

Après avoir pris connaissance des bases d'impositions 2023 transmises par les Services Fiscaux, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2023 (pour la 4^e année consécutive) et de fixer le montant du produit des contributions directes attendu de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties et de la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties à la somme de 1 225 776 €. À ce produit s'ajouteront les allocations compensatrices pour un montant de 240 822 €. Les taux d'imposition s'élèvent à 29,26 % en matière de foncier bâti et à 47,21 % pour le foncier non bâti.

Aménagement d'une salle sportive – Demande de subvention

La commune envisage de réhabiliter l'ancien atelier Bois & Fer situé sous le gymnase Musset pour une utilisation destinée à des activités sportives comme la boxe par exemple. Afin d'établir les demandes de subventions, la commune a missionné le cabinet d'architecture Pierre Antoine de Saint-Avoid afin d'étudier la possibilité de transformer le sous-sol du gymnase en un établissement recevant du public et de chiffrer le coût des travaux correspondants. Le coût global de l'opération, divisée en 11 lots, est arrêté à la somme de 738 541,25 € HT. Des demandes de subventions seront déposées auprès de l'Agence Nationale du Sport dans le cadre du dispositif 5 000 terrains de sport pour un montant de 400 000 € (54,16 % de l'estimation) et auprès de la Sous-préfecture de Forbach au titre de la DETR pour un montant de 184 635 € (25 % de l'estimation).

Subventions aux associations de Folschviller – Année 2023

Associations Sportives : 49 200 €
Associations Socioculturelles : 3 630 €

Infos pratiques

Participation aux frais de fonctionnement du Centre Marcel Martin – Année 2023

Conformément à la convention de Gestion et d'Animation qui détermine les conditions de la Mission d'Intérêt Général confiée à l'association Audaces's pour la gestion et l'animation du Centre Marcel Martin (centre socio-culturel et sportif), l'association a transmis son budget prévisionnel pour l'exercice 2023. Ce budget d'un montant global de 901 183,34 € nécessite de la part de la commune une participation financière d'équilibre pour le fonctionnement du Centre Marcel Martin d'un montant de 200 004 €.

Vote du budget primitif de l'exercice 2023

Voir les détails repris au bulletin n° 124 d'octobre 2023.

Rappel de la balance :

Dépenses de fonctionnement	3 472 293,28 €
002 Déficit de fonctionnement reporté	0,00 €
023 Virement à la Section d'investissement	150 466,37 €
TOTAL	3 622 759,65 €

Dépenses d'investissement	1 221 585,61 €
001 Déficit d'investissement reporté	128 218,83 €
Restes à Réaliser	392 956 €
TOTAL	1 742 760,44 €

TOTAL DÉPENSES 5 365 520,09 €

Recettes de fonctionnement	3 549 823,44 €
002 Excédent de fonctionnement reporté	72 936,21 €
TOTAL	3 622 759,65 €

Recettes d'investissement	754 119,24 €
021 Virement de la Section de fonctionnement	150 466,37 €
024 Produit des cessions	317 000 €
1068 Excédent Fonctionnement capitalisé	100 874,83 €
Restes à Réaliser	420 300 €
TOTAL	1 742 760,44 €

TOTAL RECETTES 5 365 520,09 €

CONSEIL DU 9 JUIN 2023

Augmentation des loyers des logements communaux

Le montant des loyers des logements communaux (y compris des garages) est actualisé en fonction de l'Indice de Référence des Loyers (IRL) du premier trimestre de l'année, publié par l'INSEE. Pour le 1er trimestre 2023, la valeur de l'IRL est passée de 133,93 € à 138,61 €, soit une augmentation de 3,49 %. L'augmentation des loyers des logements communaux de 3,49 % sera appliquée à partir du 1^{er} juillet 2023.

Participation aux frais de l'accueil péri-éducatif et de la restauration scolaire

Les activités périscolaires/péri-éducatives et la restauration sont organisées par l'association AUDACES'S. Le bilan présenté par l'association concernant la gestion de la restauration scolaire et de l'accueil péri-éducatif sur l'année 2022 (janvier à juillet – septembre à décembre) fait ressortir la nécessité d'équilibrer les

comptes par le versement de la quote-part de la commune qui s'élève pour cette période à 15 000 €.

Subvention au club de football pour l'organisation du 14 juillet

Comme les années précédentes, le club de football est l'organisateur du bal populaire lors des festivités du 14 juillet. À cet effet et afin de les accompagner sur cette manifestation, une subvention de 750 € est attribuée au club.

Demande de subvention exceptionnelle – Culture Animation Patrimoine

En date du 10 mai 2023, l'association « Culture Animation Patrimoine » a déposé ses statuts en mairie. L'enregistrement au registre des associations du Tribunal de Saint-Avold est en cours. Le siège de l'association se situe au Centre Marcel Martin. Une subvention exceptionnelle de démarrage d'un montant de 500 € est attribuée à l'association.

Contribution financière ENEDIS pour l'extension du réseau public de distribution d'électricité – 55 rue Louis Pasteur

Dans le cadre de l'autorisation d'urbanisme PC 057 224 22 S0005, construction d'un EHPAD (Groupe SOS SENIORS) au 55 rue Louis Pasteur, la commune prendra en charge une partie du coût de la réalisation par ENEDIS, de la liaison entre le poste de distribution et la limite de la parcelle (extension pour une puissance de 250 kVA – 80 mètres linéaires). Le montant de la contribution de la commune est de 7 061,76 €.

Gestion du Centre Marcel Martin – Nouveaux tarifs de location des salles

La location des salles du Centre Marcel Martin est assurée par l'association AUDACES'S. Les nouveaux tarifs sont désormais applicables et disponibles auprès du secrétariat de l'association. Il est rappelé que les associations à but non lucratif de Folschviller bénéficient d'une location à titre gracieux, une seule fois par an pour la salle des fêtes et le gymnase Musset. Toutefois, elles ne sont pas exemptées des formalités administratives : elles doivent faire une demande préalable par écrit, signer un contrat de location, réserver la salle désirée, et fournir un chèque de caution.

CONSEIL DU 3 AOÛT 2023

Travaux de rénovation de l'Hôtel de Ville – Attribution du lot n°14 Désamiantage

Dans le cadre de l'opération de rénovation de l'hôtel de ville, une consultation a été organisée sur la base d'une procédure adaptée passée en application des articles 42/2 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics avec possibilité de négociation.

Le marché a été scindé en 14 lots. Au final, 36 dossiers ont été réceptionnés permettant l'ouverture d'une phase de négociation avec les entreprises.

Toutefois, il est impératif d'attribuer dès aujourd'hui le lot n°14 relatif au désamiantage de la mairie pour que ces travaux puissent démarrer rapidement, étant donné que ces derniers doivent être réalisés en priorité car les délais administratifs pour la rédaction et l'approbation des plans de retrait sont de l'ordre de 5 à 6 semaines.

Une seule offre a été réceptionnée pour ce lot : il s'agit de la proposition de la SARL SE GUNAY de Forbach d'un montant de 100 400 € HT. Cette offre étant conforme à l'estimation du maître

Infos pratiques

d'œuvre, par conséquent le lot n° 14 a été attribué à cette entreprise.

CONSEIL DU 8 SEPTEMBRE 2023

Subvention 2023 au CCAS pour les actions du Dispositif de Réussite Éducative (DRE)

Dans le cadre du dispositif du DRE, une convention a été signée avec la sous-préfecture de Forbach. Elle prévoit, via un budget prévisionnel d'un montant de 68 500 €, une participation financière de la commune de Folschviller d'un montant de 30 000 € versée au CCAS de la commune.

Travaux de rénovation de l'hôtel de ville – Attribution des lots

Dans le cadre de l'opération de rénovation de l'hôtel de ville, il est rappelé que 36 dossiers ont été réceptionnés et analysés par notre maître d'œuvre dans un premier temps, puis, dans un second temps, des négociations ont été réalisées avec l'ensemble des entreprises soumissionnaires. Ces dernières étaient invitées à remettre leurs offres dématérialisées pour le 16 août 2023.

À l'issue de la phase de négociation et après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres établi par le maître d'œuvre, les lots 1, 2, 3, 4, 5, 6, 9, 10, 11, 12 et 13 ont été attribués pour un montant 1 410 072,39 € HT, soit 1 692 086,87 € TTC, selon le détail ci-dessous :

N° lot	Dénomination du lot	Entreprise classée 1 ^{re}	Montant de l'offre en € HT
1	Démolition/Gros Œuvre	C&R BAT	339 634,80 €
2	Charpente Métallique	HOUPERT	45 000 €
3	Couverture/Etanchéité	SOPREMA	148 984,24 €
4	Bardage Métallique	SOPREMA	116 177,98 €
5	Serrurerie	Serrurerie GDNS	120 562,00 €
6	Menuiseries Extérieures	FMB	213 000,47 €
9	Peinture, Revêtements Muraux	GRAND BLEU	35 392,40 €
10	Carrelage/Faïence	SAVO	53 013,50 €
11	Sols Souples	LES PEINTURES REUNIES - S.N.	24 399 €
12	Chauffage/Plomberie/Sanitaires	SRC & Cie	183 569 €
13	Électricité	MELONI	130 339 €

Le montant des lots 7 (Plâtrerie/Faux Plafonds) et 8 (Menuiseries Bois) étant supérieur à l'estimation du maître d'œuvre, il est proposé de les déclarer infructueux.

CONSEIL DU 5 OCTOBRE 2023

Vente de parcelles – Rue du Bure

Par délibération en date du 29 juin 2023, le conseil a autorisé la vente des parcelles communales cadastrées section 17, n° 1/61 d'une contenance de 8 ares 35 centiares et 4/75 d'une contenance de 0 are 31 centiares, soit une superficie totale de 8 ares 66 centiares, situées rue du Bure, au prix de 43 300 € au profit de Monsieur ROLSHAUSEN Jean-Louis. Suite au désistement de ce dernier, la commune a remis ces parcelles en vente. Monsieur YALCIN Cherif et Madame DILEK Delphine se portent acquéreurs de ces parcelles au prix défini.

CONSEIL DU 26 OCTOBRE 2023

Participation aux frais des actions de la Politique de la Ville 2023

Dans le cadre de la Politique de la Ville 2023, différentes actions ont été menées par l'association Audaces's. Ces actions sont prises en charge à hauteur de 50 % par l'État et 50 % par la Commune. En conséquence, suite aux actions réalisées, les versements suivants seront effectués au profit de l'association AUDACES'S.

Gestion et animation du Conseil Citoyen : 1 000 €
Création d'un plateau de jeu – Partie finale : 4 500 €
Création d'un espace gaming et prévention : 3 000 €
Quartier d'été 2023 : 2 500 €

Renouvellement du contrat de maintenance Odysée

Le contrat de maintenance « Odysée », qui couvre les logiciels LITTERA (État Civil), ANGELIE (Élections), ATHENA (Recensement militaire), HEMERA (Conseil Municipal) et ORPHÉE (Population), arrive à échéance le 31 décembre 2023. Il sera renouvelé à compter du 1er janvier 2024 pour une nouvelle durée de trois ans, soit jusqu'au 31 décembre 2026. Le montant annuel de la prestation assurée par la société ODYSÉE s'élève à 1 745,81 €.

Baux de chasse communaux pour la période 2024-2033 : attribution du lot de chasse

Lors de sa séance du 19 septembre 2023, les membres de la commission consultative de la chasse communale ont arrêté la surface du lot de chasse à 646 ha 73 a 37 ca. La commission consultative de la chasse communale après examen, a validé la candidature de M. STOCKLOUSER Jean-Michel, bénéficiant du droit de priorité, pour la location du lot de chasse communale, suivant la procédure de gré à gré. Le bail porte sur la période du 2 février 2024 jusqu'au 1er février 2033 pour un loyer de 2 500 €.

Réalisation d'un prêt au moyen d'une convention Intracting d'avance remboursable

Le coût des travaux de rénovation de l'éclairage public qui prévoient le passage en LED de l'ensemble des points lumineux est estimé à 686 000 € HT.

Après déduction de la subvention d'un montant de 216 124 € qui a été obtenue au titre du fonds vert, le solde sera financé au moyen d'une convention Intracting d'avance remboursable d'un montant total de 469 876 € souscrite auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations. Cette avance aura une durée d'amortissement de 12 ans, avec un taux d'intérêts fixe de 2,00%.

CONSEIL DU 23 NOVEMBRE 2023

Réalisation d'un contrat de prêt – Travaux de rénovation de la mairie

Pour compléter le financement des travaux de rénovation de la mairie, un emprunt sera contracté auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour un montant de 1 000 000 €. La durée d'amortissement de l'emprunt est fixée à 30 ans avec une périodicité d'échéances trimestrielles. Le taux d'intérêt actuariel annuel appliqué correspond au taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat, majoré de 0,40 %.

Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes (FDAJ) – 2023

Le FDAJ est géré par le Conseil Départemental. Ce dispositif de

dernier recours est destiné aux jeunes adultes en grandes difficultés sociales, âgés de 18 à 25 ans. Il soutient leurs démarches d'insertion sociale et professionnelle par l'octroi d'aides temporaires notamment dans le domaine du transport, de l'alimentation, de l'hygiène, de la vêture ou encore pour des frais liés à la recherche d'emploi. La convention avec le Département de la Moselle pour soutenir le FDAJ prévoit une participation de 0,15 €/habitant, soit pour notre commune une participation de 602,85 €.

Demande de Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) pour la réalisation d'un nouveau columbarium

L'actuel espace cinéraire créé en 2021 arrivera prochainement à saturation. C'est pourquoi, il est nécessaire de prévoir l'acquisition d'un nouveau columbarium. Afin d'assurer le financement du projet, un devis a été demandé à la société GRANIMOND. Ce devis porte sur la réalisation d'un espace cinéraire composé de plusieurs monuments qui permettrait d'accueillir au total 66 familles. Le coût prévisionnel de l'aménagement est estimé à 50 878 € HT. Une demande de subvention au titre de la DETR est déposée auprès de la Sous-préfecture de Forbach pour un montant de 20 351,20 €, soit 40 % du montant de la dépense éligible.

Désimperméabilisation de la cour d'école Les P'tits Galibots

Par une délibération en date du 29 septembre 2022, le conseil municipal avait autorisé le dépôt d'une demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse (AERM) pour la désimperméabilisation de la cour d'école des P'tits Galibots. Après analyse, les services de l'AERM, ont fait savoir que le projet devait être plus ambitieux en prévoyant notamment la désimperméabilisation de toutes les surfaces macadamisées, et la déconnexion des gouttières aux fins de favoriser l'infiltration des eaux de pluie. De ce fait, l'enveloppe financière de l'opération a dû être revue à la hausse afin de tenir compte de ces prescriptions. Le coût du projet est ainsi passé de 81 648,70 € HT à 119 591,65€ HT, honoraires de maîtrise d'œuvre inclus. La participation financière de l'AERM serait de 63 955 €, soit 53,17 % de coût du projet. Par ailleurs, ces travaux seraient éligibles à une subvention de la Région Grand Est au titre du dispositif « changement climatique et impact sur les ressources en eau et les milieux naturels » qui viendrait en complément du soutien financier de l'AERM pour un montant de 21 198 €, soit 17,73 % du coût du projet.

Signature d'une convention avec le Département de la Moselle pour une participation au Fonds de Solidarité Logement

Ce fonds apporte une aide financière au demandeur qui a des difficultés à payer les frais liés à l'installation (par exemple le dépôt de garantie) ou au maintien (par exemple une facture d'électricité) de son logement. La participation de la commune se traduit par le versement d'une contribution par habitant de 0,30 € par an soit une dépense de 1 205,70 € pour une durée de trois ans.

Programme de travaux d'exploitation ONF – État de prévision des coupes 2024

Le Conseil municipal a approuvé le programme des travaux d'exploitation et l'état de prévision des coupes 2024 proposé par le gestionnaire soit : bois d'œuvre et d'industrie 204 m3 et Bois de chauffage 143 m3 pour une recette nette prévisionnelle 20 574 €. Le conseil municipal a également accepté les devis des travaux d'exploitation et de débardage en Assistance Technique à Donneur d'Ordre dans diverses parcelles pour un montant total de

2 467,94 € HT.

Baux de chasse communaux pour la période 2024-2033 : fixation des loyers des réservataires

Suite à l'attribution du lot de chasse unique à M. STOCKLOUSER Jean-Michel lors de la séance du 26 octobre dernier, il convient à présent de fixer les loyers des réservataires sur la base du prix appliqué au locataire du lot de chasse à compter du 2 février 2024. Le loyer fixé par le conseil municipal pour la période 2024-2033 est de 2 500 € pour 646 ha 73 a 37 ca, soit une contribution à l'hectare de 3,87 euros

- soit un loyer de 8 € pour la réserve de M. BAYER André, d'une superficie de 1 ha 88 a 51 ca,
- soit un loyer de 44 € pour la réserve de WEBER Bruno, gérant de la SCI Étang de la Nachtweide, d'une superficie de 11 ha 1 a 91 ca,
- soit un loyer de 282 € pour la réserve de GROSSE Geneviève, d'une superficie de 72 ha 88 a 49 ca.

Vente des immeubles d'habitation rue Victor Hugo et rue de la Forêt

Suite à la désaffectation et au déclassement des deux immeubles situés 2 rue Victor Hugo et 14A rue de la Forêt à Folschviller, ces derniers peuvent désormais être cédés à une personne privée afin d'être réhabilités puis remis sur le marché locatif.

Une division parcellaire pour chacun des immeubles concernés a été réalisée puisque les bâtiments étaient inclus dans l'emprise foncière de l'ancienne école Lamartine pour l'un et l'école Musset pour l'autre. En parallèle, l'ensemble des diagnostics immobiliers obligatoires a été réalisé pour les seize appartements. Enfin, nous avons sollicité les services des domaines pour obtenir une évaluation de la valeur vénale des ensembles immobiliers. Concernant la valeur du bâtiment rue Victor Hugo, celui-ci est estimé à 211 700 €, celui de la rue de la Forêt à 209 000 € HT. Plusieurs acquéreurs se sont déclarés intéressés et ont été invités à remettre une offre pour chacun des bâtiments. La meilleure offre pour chaque bâtiment a été celle de la société IDEAL CONCEPT située 30 Avenue Foch à FOLSCHVILLER. Pour le bâtiment rue Victor Hugo, le prix proposé est de 230 000 € et pour le bâtiment rue de la Forêt, le prix proposé est de 220 000 €. Ces deux propositions qui sont supérieures aux estimations des services des domaines ont été acceptées.

Travaux de rénovation de l'hôtel de ville – Attribution des lots

Dans le cadre de l'opération de rénovation de l'hôtel de ville, une consultation a été organisée sur la base d'une procédure adaptée passée en application de l'article L2123-1 du Code de la commande publique. Les lots 7 et 8 ont été déclarés infructueux car supérieurs aux estimations du maître d'œuvre lors de la séance du Conseil Municipal du 8 septembre 2023. Par conséquent, une nouvelle consultation a été organisée pour ces lots. Au final, 7 plis ont été déposés, 5 pour le lot n° 7 et 2 pour le lot n°8.

Après avoir pris connaissance des rapports d'analyses des offres établis pour chacun des lots par notre maître d'œuvre, le lot n°7 est attribué à la société LP PLATRERIE dont l'offre s'élève à 134 289 € HT.

En revanche, pour le lot n°8, des négociations sont en cours avec deux entreprises afin d'obtenir une offre plus en adéquation avec l'estimation du maître d'œuvre.

Le Saint Patron des écoliers a fait sa traditionnelle visite dans la commune !

SAINT-NICOLAS



Jeudi 7 décembre, Saint-Nicolas s'est rendu dans les écoles communales pour sa traditionnelle visite, et vérifier si les enfants avaient tenu leurs promesses de l'année passée. Quelle surprise pour le Saint Patron des écoliers à son arrivée, de voir tous ces enfants réunis et à entonner des chansons ! Une fois que les petites voix s'arrêtèrent de chanter, Saint Nicolas a pris quelques instants pour échanger avec chaque enfant, puis a distribué cadeaux et friandises pour récompenser leurs bons comportements.



NOËL AU CINÉMA

Une belle initiative pour fêter l'approche des vacances

L'année 2023 s'est terminée, comme à son habitude, par la traditionnelle séance de cinéma offerte par la commune aux écoliers. Cette action a pu être réalisée grâce à un projet établi par des parents d'élèves. Ainsi les élèves des 4 écoles ont fêté l'approche des vacances de Noël le jeudi 21 décembre au Centre Marcel Martin.

Au programme

Pour les élèves de maternelle : « L'incroyable Noël de Shaun le mouton »

« Cette fois, les fêtes de Noël ont tout pour être absolument parfaites. Malheureusement, avec Shaun et son troupeau d'amis, rien ne se passe jamais comme prévu. Les joyeux préparatifs se transforment rapidement en une mission presque impossible... ».

Pour les élèves de CP/CE1/CE2 : « Wish »

« Asha vit à Rosas, un royaume où tous les souhaits peuvent littéralement s'exaucer. Dans un moment de désespoir, elle adresse un vœu aux étoiles auquel va répondre une petite boule d'énergie, Star... ».

Pour les élèves de CM1/CM2 : « Wonka »

« Le jeune Willy Wonka, inventeur, magicien et chocolatier, tente de mettre en place une boutique de chocolat en ville. Il affronte le cartel des chocolatiers qui voit d'un mauvais œil, son arrivée... ».



La Ville de Folschviller, soucieuse de limiter l'échec scolaire

CLUBS « COUP DE POUCE CLÉ »



La cérémonie d'ouverture des clubs Coup de Pouce Clé a annoncé le lancement des clubs pour 10 enfants de l'école Alfred de Musset. Elle s'est déroulée le jeudi 23 novembre dans la salle du conseil municipal. Des élèves de CP, leurs parents, leurs enseignantes, les animatrices, la coordinatrice du Dispositif de Réussite Éducative (DRE), l'adjointe aux affaires scolaires et le Maire de la Ville ont signé un contrat par lequel les enfants s'engagent, en plus de leur temps scolaire, à consacrer chaque jour une heure et demie à l'apprentissage de la lecture. Les parents signent également et sont ainsi associés au projet. Ils s'engagent à surveiller les résultats et les progrès de l'enfant, et à les encourager.

De quoi s'agit-il ?

Chaque soir de chaque jour scolaire, le club se réunit pour une séance d'une heure et demie, sous la responsabilité d'un animateur. L'action se déroule en quatre temps. Le club commence par une discussion autour d'un goûter. Un travail de lecture est donné par l'enseignant, puis les élèves réalisent des activités brèves et ludiques telles que la lecture surprise, des productions collectives d'écrits, des jeux de sons, des jeux de lecture, ou bien lire et écrire à deux. La séance se clôture par un rituel particulier : la Belle Histoire, avec une lecture d'une dizaine de minutes. Cette action « coup de pouce » s'inscrit pleinement dans le cadre de la politique de la municipalité qui souhaite donner aux écoliers des atouts de réussite complémentaires.

AUTOMNE

Halloween à Folschviller

La Ville, qui souhaite améliorer le cadre de vie de ses administrés, a voulu l'embellir durant la période automnale. Le choix s'est porté sur les décorations d'Halloween qui ont été dessinées et peintes par Mme Julie Capiali, la coordinatrice du Dispositif de Réussite Éducative (DRE), puis découpées et installées par le personnel du Service Technique.

En savoir +

Chaque année, le 31 octobre au soir, la tradition d'Halloween veut que les enfants et les adultes déambulent dans les rues, vêtus de déguisements parfois terrifiants. Cette fête païenne est célébrée la veille de la Toussaint.



« En route pour Snowland »

SPECTACLE



À l'approche des vacances de Noël, la Municipalité a proposé aux élèves des écoles maternelles, d'assister au spectacle intitulé «En route pour Snowland» donné le vendredi 15 décembre, à 10 h 45, au Centre Marcel Martin. Ainsi, 146 élèves des groupes scolaires du Centre et Les P'tits Galibots ont assisté avec émerveillement à ce beau conte d'hiver de Muriel Rodermann interprété par la troupe Fantaisie Théâtre. Une bonne manière de préparer les vacances scolaires pour nos petits écoliers.

Opération Sécurité Routière avec la Police Municipale

Durant la semaine du 20 au 24 novembre 2023, la Police municipale s'est rendue aux abords des écoles de la commune afin d'effectuer une action de sensibilisation à la Sécurité Routière. Celle-ci visait à informer les parents d'élèves sur les dangers occasionnés par le non-respect du Code de la Route et les bons comportements à adopter en ce qui concerne le stationnement et la sécurité des enfants dans les véhicules. À cette occasion, des flyers transmis par le Pôle Sécurité Routière de la Préfecture de la Moselle ont été distribués aux parents d'élèves.

Rappel : au visa de l'article R417-11 du Code de la Route, le stationnement sur trottoir constitue une infraction sanctionnée d'une amende forfaitaire de 135€.



Les élèves prennent les choses en main !

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DU CENTRE



Dans le cadre d'un projet citoyen, les élèves de la classe de CP-CE1 ont décidé de relever leurs manches afin de repeindre les murs de leur salle de classe. Ces derniers avaient été détériorés et cela donnait une mauvaise impression. Ils se sont donc mis au travail et s'engagent maintenant à faire régner le respect de leur matériel et de leur école. Pour leur venir en aide, les grands du cycle 3 se sont ensuite chargés de reboucher et repeindre tous les trous et impacts dans les couloirs de l'école pour y rendre la vie plus agréable.

Jardinage au fil des saisons

ÉCOLE MATERNELLE DU CENTRE

Depuis quelques années, les élèves de la maternelle du Centre revêtent leurs habits de jardiniers, quelle que soit la saison. Ce projet a démarré il y a trois ans, à l'initiative de la municipalité, qui a offert et installé des bacs de jardinage dans la cour de l'école. Il permet de sensibiliser les enfants à l'éducation du développement durable et de prendre conscience des besoins vitaux des plantes. Les élèves ont entretenu les bacs au fil des saisons et certains parents se sont associés au projet en nous donnant des plants de fraises et des plants de concombres. Nos petits jardiniers les ont mis en terre au printemps en complément de graines de



radis et de fleurs. Ils ont ensuite arrosé régulièrement, puis ils ont cueilli et dégusté leur récolte. À l'automne, ils ont désherbé, rajouté du terreau et enfoui des bulbes de fleurs qui embelliront l'entrée de l'école l'année prochaine.

Le club prend son élan pour 2024

ÇA MARCHE



Le 10 novembre, l'association Ça Marche, son président Alain Boulanger et la trésorière Marie-Hélène Jacinto, faisaient le point sur le déroulement des manifestations et des sorties 2023, en présence de Monsieur le Maire et de l'adjointe aux Sports Mounia Kehili. Un moment de bonne humeur, de satisfaction pour la reprise notable des marches, de récompenses pour les marcheurs aux palmarès respectables, et un échange convivial de fin de séance autour du pot de l'amitié. Nos amis du Secours Populaire et du Club Vosgien nous ont fait le plaisir de se joindre à nous, et convenaient ainsi d'une poursuite de collaboration pour 2024. Une année qui sera riche de sorties marche selon un calendrier proposé aux membres.

Des sorties culturelles et de loisirs sont à l'étude. Les moments forts resteront :

- la **Marche du Cœur** à Folschviller au profit du Secours Populaire, **le dimanche 4 février 2024**,
- la **Marche Populaire Internationale (MPI)** de printemps, **le 7 avril 2024**,
- et la **MPI du 29 septembre 2024**.

Le président de Ça Marche, son comité et l'ensemble de ses membres souhaitent à tous une année de santé et de sérénité. Si nous n'avons aucun pouvoir sur les événements du monde, il nous reste à œuvrer pour notre forme physique qui maintiendra le moral au beau fixe. La devise de notre fédération : « un jour de sentier = une semaine de santé »

GRUPE VOCAL « LE DIAPASON »

Vive le chant !

La saison 2023/2024 a commencé en chantant pour le Repas des Aînés de Folschviller dans la salle des fêtes du Centre Marcel Martin, le 23 septembre. Ensuite, un Concert de Noël donné en l'église Saint-Joseph de Schœneck le samedi 16 décembre à 17 h avec 4 autres chorales. De nouveaux chants sont en cours de travail dans une bonne ambiance. Vous qui aimez chanter, n'hésitez pas à nous rejoindre. Inutile d'être un pro du chant.



Pour plus de renseignements, téléphoner à Monsieur AMBLARD Gilles au 06 99 27 08 08 ou 03 54 81 25 27 / Pour le groupe de jeunes, s'adresser à Madame Sandrine AMBLARD au 06 09 42 00 94. Pas de répétition pendant les vacances scolaires.

Ce qui ne nous tue pas, nous rend plus fort !

ZUMBA FITNESS

Début septembre, c'est avec beaucoup de sérénité et d'enthousiasme que l'association, Zumba Fitness de Folschviller, a entamé sa dixième saison. Non seulement le taux de fréquentation de



nos cours est en nette progression depuis, mais elle enregistre également un taux de renouvellement significatif de ses adhérentes. L'association a su trouver ce second souffle en s'associant à l'Association Culturelle et de Loisirs (ACL) de Tétting-sur-Nied. Les cours ont désormais lieu à Folschviller, mais aussi à Tétting, satisfaisant ainsi le plus grand nombre en proposant pas moins de 6 séances hebdomadaires variées, à des horaires différents. Malgré une passe difficile l'année dernière, le Comité a pu compter sur ses membres fondateurs pour rester à flot et trouver une motivation sans faille dans la continuité de ses activités. Le dynamisme de nos nouvelles adhérentes permettra de poursuivre le chemin et de prospérer après trois années de sinistrose et de manque de fréquentation. À deux mois de la reprise nous comptons déjà 54 membres licenciés et affiliés.

Le Marché de Noël et de l'Artisanat, le troisième déjà, a eu lieu le 12 novembre au Centre Marcel Martin. Encore une belle journée passée en compagnie de tous ces exposants, professionnels ou amateurs, venus proposer leurs jolies créations à un public sous le charme. L'esprit de Noël était encore une fois parmi nous... L'édition 2024 est déjà prévue et l'association vous donne rendez-vous par avance le week-end du 09 et 10 novembre. En prévision également, au printemps 2024, un Salon de... mais chut... ne dévoilons pas encore la surprise !

Vous-même d'ailleurs, pouvez encore rejoindre le groupe si vous le désirez, les inscriptions se font aussi en cours de saison... Pas de niveau ou d'aptitudes particulières à avoir, juste l'envie de faire de l'exercice physique en s'amusant dans une ambiance détendue, conviviale et bienveillante. Et si les rythmes latinos vous enflamment, n'hésitez plus, la Zumba est faite pour vous...

Contact : Christelle Neu au 06 21 40 93 60 ou Facebook Isabelle Maire GymFitness.

Les cours et plages horaires

Lundi à Folschviller : 9 h Gym douce et 10 h Zumba Gold ; Mardi à Tétting-sur-Nied : 19 h Total Body Mix ; Mercredi à Tétting-sur-Nied : 10 h Gym douce ; Jeudi à Folschviller : 19 h Zumba et 20 h Pilates.

ASSOCIATION CULTURE ANIMATION PATRIMOINE FOLSCHVILLER (CAP)

Succès pour la soirée dîner – spectacle du 17 novembre

C'est avec plaisir que quelques 70 convives se sont attablés ce vendredi soir au Centre Marcel Martin, pour partager lasagnes et îles flottantes. Les 3 coups annonçant le début du spectacle ont mis fin à cette savoureuse entrée en matière. Rejoints par une trentaine d'amateurs de théâtre, c'est un public d'une centaine de spectateurs qui a finalement pris place face à la scène.

En effet, la troupe ProfThéâtre avait planté le décor de la pièce d'Eric Assous « Les acteurs sont fatigués » sur la scène de la salle des fêtes. Cette comédie, en quelque sorte une satire du monde du spectacle, emmène le public dans l'envers du décor, dévoilant les relations conflictuelles, surnoises et ambiguës des protagonistes.

Pour fêter son premier rôle au cinéma, Marianne, accompagnée de son mari agent immobilier, a invité quelques amis artistes pour un barbecue dans leur maison de campagne. Des échanges acerbes du couple, où l'un reproche l'incompréhension et les écarts de conduite à l'autre, on passe à des joutes verbales dès l'arrivée des invités...La soirée des amis vire au cauchemar et au règlement de comptes.

La troupe a interprété avec brio le scénario, entraînant le public ravi, amusé par les situations cocasses mêlant qui-proquos et sous-entendus, agrémentés de répliques piquantes avec un vocabulaire parfois peu littéraire ! Rires et applaudissements ont salué la prestation.





L'art de gérer votre patrimoine privé et professionnel

Chaque patrimoine est unique.
Il nécessite une approche personnalisée
pour une gestion performante et professionnelle.
Le Crédit Mutuel s'engage à bâtir avec
vous une stratégie patrimoniale de qualité,
basée sur la confiance, la proximité
et le savoir-faire.
L'art de gérer votre patrimoine, c'est avant tout
privilégier vos intérêts en toute indépendance !

Crédit Mutuel

Crédit  Mutuel

Crédit Mutuel est une marque de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 031 000 euros, 4 rue Frédéric-Guillaume Raffetien, 67113 Strasbourg Cedex 9.
RCS Strasbourg B 586 531 304 - N° ORFAD : 07 033 756